

Subventions novembre 2010

La Neuveville, le 29 novembre 2010

Le Conseil du Jura bernois (CJB) subventionnera l'acquisition de matériel par le Centre jurassien d'archives et de recherches économiques (CEJARE) en vue de son installation dans le Bâtiment des Rameaux, à Saint-Imier. Il recommande au Conseil-exécutif d'accorder un subside extraordinaire de 32'000 francs.

Parmi les autres institutions culturelles au bénéfice d'une subvention annuelle, la Bibliothèque régionale de La Neuveville reçoit près de 33'000 francs cette année. Une somme de 22'000 francs est accordée au Musée de Saint-Imier et un montant de 9'350 francs va au Centre culturel Le Royal, à Tavannes, au titre des mesures spéciales valorisant l'engagement des communes avoisinantes ainsi que son rôle important dans le soutien aux artistes régionaux et à la collaboration interrégionale.

Le Centre de culture et de loisirs de Saint-Imier bénéficiera d'une contribution extraordinaire à l'occasion de son 40^e anniversaire, qui sera fêté prochainement. L'orchestre de chambre jurassien recevra une contribution pour la commande d'une oeuvre originale à un compositeur du Jura bernois.

Un soutien de 15'000 francs est également accordé à une production de l'association Usinesonore. Les deux tiers seront prélevés sur l'enveloppe budgétaire du CJB, le reste étant versé par l'office de la culture sur préavis du Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF). Un ouvrage consacré à l'architecture jurassienne des 50 dernières années bénéficiera d'un subside de 10'000 francs.

Dans le domaine du sport, le CJB subventionne l'acquisition de matériel ou l'organisation de manifestations par le Club sportif Belprahon, la section Chasseral du Club alpin suisse, le Hockey-Club Corgémont, le Football-Club Reconvilier, le Club des patineurs de Saint-Imier, le Vélo-Club Perrefitte, l'Haltéro-Club Tramelan ainsi que la commune de Corgémont.

Le CJB a accordé dans sa séance du 24 novembre 2010 des subventions pour un montant total de 165'000 francs.

Informations

Secrétariat général du CJB : 032 / 493 70 73